

Litige entre Hardman et Woodside

Et la Mauritanie?

Le conflit qui oppose les sociétés Woodside et Hardman sur la coparticipation dans les coûts récupérables (amortissements d'investissements plus les charges d'exploitation) dans la zone B, où se trouve notamment le champ de Chinguetti, et qui n'a pu être résolu en interne a été finalement porté devant les tribunaux australiens. Et donnera probablement lieu à un grand déballage dans lequel la Mauritanie sera la grande absente. C'était pourtant l'occasion pour elle de s'informer sur ce qui se passe réellement au niveau de la zone B. Car si Woodside a tenté, comme le prétendent Hardman et les autres sociétés de la joint venture, de les "rouler", que dire de la pauvre Mauritanie qui n'a ni les moyens ni les compétences de contrôler quoi que ce soit.